**LES CHAUVES-SOURIS AU JARDIN DE LA MOTTE**

Sur invitation du Jardin de la Motte, Aurélia Pourriau de l’Association « Chauve-Souris Auvergne » a tenu une conférence sur les chauves-souris samedi 9 janvier à l’espace culturel à Ennezat. Belle occasion de faire le point sur les légendes et vérités concernant ces chiroptères dont le mode de vie est bien mal connu..D’ailleurs le public composé d’adultes et d’enfants a participé activement à cette conférence-débat

Sur les 1200 espèces qui existent dans le monde, 29 sont présentes en Auvergne alors que l’on dénombre au total 34 espèces en France. D’une taille de 15 à 50 cm d’envergure pour un poids de 4 à 50 g, toutes les espèces sont protégées par la loi, mais parfois détruites par les prédateurs tels que les chats ou certains oiseaux nocturnes. Elles sont peu prolifiques  avec un seul bébé par an, rarement 2.

Les chauves-souris présentes partout dans le monde depuis 50 millions d’années, possèdent un certain nombre de caractéristiques exceptionnelles : ce sont les seuls mammifères volants, elles se dirigent grâce à un système d’écholocation et dorment la tête en bas.

On dit qu’elles voient avec leurs oreilles, en fait elles crient et captent en retour l’écho renvoyé par les obstacles ou les proies, grâce à leurs oreilles, orientables de façon indépendante pour capter le retour du son émis en ultrasons que l’oreille humaine n’entend pas.. Ainsi le petit rhinolophe peut repérer un fil de 0.05 mm de diamètre à 10 mètre de distance. Toutefois elles ont aussi une excellente vue de jour comme de nuit.

La pipistrelle, la plus courante chez nous, gîte sous les tuiles et est repérable par les traces de ses déjections (guano) qui constituent un très bon engrais. Les Chauves-souris ne sont pas des rongeurs. Elles ne construisent pas de nid et n’agrandissent pas les accès à leur gîte. Elles ne s’accrochent pas non plus aux cheveux mais par contre ont besoin de surfaces rugueuses auxquelles elles se suspendent.

Les chauves-souris sont très utiles et il est très important de les protéger. En effet, la nuit, ces petits mammifères volants prennent le relais des oiseaux insectivores. Elles chassent sans pitié le moindre insecte du jardin ou du verger (mouches, moustiques, papillons nocturnes) capturés en vol. Ce sont d’impressionnants insectivores pouvant se nourrir comme le Murin de Daubenton (10 g) de 60 000 moustiques en 3 mois. Une étude a d’ailleurs démontré qu’elles pouvaient faire stopper les traitements en s’attaquant au ver de l’épi de maïs. Leur consommation journalière d’insectes atteint 30% de leur poids.

Alors comment les protéger : en préservant leurs nids, en aménageant les combles, en installant des gîtes chez soi, par des réseaux de haies, fil d’Ariane pour rejoindre jardin, vergers et prairies et en sensibilisant la population particulièrement pour ne pas les réveiller l’hiver (bruit dans les grottes, lumière) car les chauves-souris hivernent.
Le jardin de la motte peut procurer à ses adhérents des nichoirs à chauves-souris à mettre en place en fin d’hiver. Renseignements : jardinmotte.cr@laposte.net ou 0473638015

Infos sur : http:/www.chauve-souris-auvergne.fr ; facebook.com/ChauveSourisAuvergne.